



**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE DANVILLE**

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 7 octobre 2014 à 19h00, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

---

**SONT PRÉSENTS :**

Maire :	Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 :	Madame Francine Labelle-Girard
Conseiller #2 :	Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 :	Monsieur Stéphane Roy
Conseiller #4 :	Monsieur Patrick Dubois
Conseiller #5 :	Monsieur Patrick Satre
Conseiller #6 :	Madame Nathalie Boissé

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

Directrice générale,  
secrétaire-trésorière et greffière : Madame Caroline Lalonde

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire, l'assemblée est reconnue valablement constituée.

---

**ACCUEIL DES CITOYENS**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**374-2014-Lecture et adoption de l'ordre du jour :**

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis, tout en considérant un varia ouvert.

**BONS COUPS DES CITOYENS**

- Bernard Lemay et Lucie Vachon pour souligner l'ouverture d'une nouvelle place d'affaire pour l'entreprise « Service de chauffage S. Lemay Inc. » au Carré de Danville ;
- Décès de madame Rachel Crête Leroux - les élus soulignent le décès de madame Crête Leroux, laquelle avait célébré ses 100 ans le 10 août dernier.

**ADMINISTRATION**

**375-2014-Liste des comptes à payer**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que soient acceptés les dépenses énumérées dans la liste des comptes à payer et que soit procédé au paiement de ces comptes, lesquels totalisent la somme de 343 30,02\$, à l'exception du compte 00209, facture 102029 qui devra être acquitté directement par la personne en faisant la réclamation.

**376-2014-Registre des chèques émis :**

Il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que soient acceptés les dépenses énumérées dans le registre des chèques émis, lesquels totalisent la somme de 96 351,71\$.

### **377-2014-Site web de la municipalité – offre de service d'Iconoclaste Inc. ;**

**ATTENDU QUE** la Ville de Danville désire se doter d'un nouveau site web afin de faciliter ses communications avec sa population et aussi avec l'ensemble des résidents de la MRC des Sources et des visiteurs désirant s'informer sur les attraits de Danville ;

**ATTENDU QU'**Iconoclaste Inc. est une entreprises de Danville et qu'elle propose à la municipalité de l'accompagner stratégiquement en lien avec la réalisation d'un nouveau site web, la préparation d'appels d'offres et le développement d'une stratégie de communication numérique intégrée 2014-2015 ;

**ATTENDU QUE** l'offre de services d'Iconoclastes Inc. s'élève à somme de 1900\$ pour un accompagnement débutant le 1<sup>er</sup> octobre 2014 et se terminant le 31 décembre 2014 ;

**ATTENDU QUE** l'ensemble des élus a eu la possibilité de lire l'offre de services soumise et que celle-ci respecte les attentes de la municipalité ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que la municipalité accepte l'offre de service d'Iconoclaste Inc. pour l'accompagnement stratégique en lien avec la réalisation d'un nouveau site web pour la ville de Danville.

### **378-2014-Vente des lots 17A et 17C rang 6 à madame Sandra Armstrong et monsieur Douglas Wilkins – modalité du contrat ;**

**ATTENDU QUE** suivant la rénovation cadastrale, la municipalité a acquis à titre gratuit et en application des dispositions de l'article 11.5.1 de la *Loi sur le ministère des Transports*, un immeuble public excédentaire désigné comme suit :

Numéro des lots :	Pties 17A et 17C, rang 6
Cadastre :	Canton de Shipton
Municipalité :	Danville
Superficie approximative du terrain :	14 339,9 m <sup>2</sup>

**ATTENDU QUE** l'établissement de la fiche immobilière au registre foncier par l'Officier de la publicité des droits opère le transfert de propriété ;

**ATTENDU QUE** le 5 août 2014, le Conseil de ville a adopté la résolution 298-2014 autorisant la fermeture de l'ancienne emprise de l'ancienne route 116 près du chemin de la Vallée ;

**ATTENDU QUE** l'ensemble de ces démarches a été entrepris par la municipalité afin de régulariser le titre de propriété de madame Sandra Armstrong et monsieur Douglas Wilkins, lesquels occupent les lots Pties 17A et 17C du rang 6 depuis de nombreuses années et paient des taxes municipales sur ceux-ci également ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que la municipalité vende les lots ci-haut décrits à madame Sandra Armstrong et monsieur Douglas Wilkins le tout, conditionnellement à ce QUE :

- La vente se fera en contrepartie du paiement de la somme de 1\$, le tout considérant le paiement des taxes municipales déjà effectuées sur ces lots par les acheteurs ;
- Les frais de l'acte seront assumés par les acheteurs ;
- La directrice générale et le maire sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité les documents requis et à faire toutes déclarations nécessaires à la réalisation de cette vente.

### **VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU**

#### **379-2014-Départ à la retraite d'un employé et affichage de poste ;**

**ATTENDU QUE** monsieur Robert Comtois, un opérateur journalier de la ville de Danville, a pris sa retraite après 22 ans de services pour la municipalité ;

**ATTENDU QUE** le poste occupé par monsieur Comtois était un poste permanent protégé par la convention collective des employés de la municipalité et qu'il doit obligatoirement être comblé ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité **QUE** :

- la directrice générale est autorisée à procéder à l'affichage d'un poste d'opérateur journalier permanent ;
- la directrice générale soit autorisée à combler le poste d'opérateur journalier le tout selon les règles édictées dans la convention collective des employés de la municipalité.

### **380-2014-Signature du contrat de déneigement avec le MTQ – Déneigement des routes 116, 255 et 249 :**

**ATTENDU QUE** le Ministère des Transports du Québec a effectué une offre au montant de 543 803,04\$ par année à la Ville de Danville pour le renouvellement du contrat de déneigement des routes 116, 255 et 249 ;

**ATTENDU QUE** le Conseil de ville avait certaines interrogations relativement à des modifications aux clauses du contrat ;

**ATTENDU QUE** le Ministère des Transports du Québec a répondu aux interrogations du Conseil de ville à leur satisfaction ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que le Conseil de ville acquiesce à l'offre soumise pour le contrat de déneigement et déglacage tel que plus amplement décrit au dossier numéro 9009-14-4508 numéro de contrat 850861556 pour une somme totale de 543 803,04\$ et que la directrice générale, madame Caroline Lalonde, soit autorisée à signer le « marché » pour et au nom de la municipalité.

### **SERVICE INCENDIE**

#### **381-2014-Projet « Petits pompiers » :**

**ATTENDU QUE** l'Association des pompiers de Danville demande au Conseil de ville l'autorisation d'organiser un programme de « Petits pompiers » pour les enfants de 6<sup>e</sup> année habitant sur le territoire de la municipalité ;

**ATTENDU QUE** ce programme a pour objectif d'initier les jeunes au métier de pompier tout en effectuant une formation sur les dangers reliés aux incendies à la maison et en leur enseignant divers points de prévention incendie ;

**ATTENDU QUE** le programme s'étalerait sur une période de 8 mois, débutant en novembre et se terminant en juin, à raison d'une rencontre par mois, le premier mardi de chaque mois ;

**ATTENDU QU'**il y aurait un frais d'inscription de 10\$ par enfant, le tout afin de fournir des collations pour les enfants ;

**ATTENDU QU'**il n'y aurait aucuns frais pour la ville de Danville et que le support demandé ne consiste qu'à :

- Autoriser l'utilisation des locaux du service incendie ;
- Autoriser l'utilisation de l'unité 247 et 847 pour des démonstrations lors d'une rencontre ;
- Autoriser l'utilisation du matériel de prévention mis à la disposition du service incendie ;
- Prêter un projecteur pour la diffusion de diaporamas explicatifs lors des rencontres ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que le Conseil de ville autorise la mise sur pied du programme « Petits pompiers » et que l'Association des pompiers de Danville soit autorisée à utiliser les locaux et le matériel énumérés dans leur demande, le tout conditionnellement à la planification d'un plan pour assurer la sécurité des enfants au cas où les pompiers seraient appelés à intervenir suivant un appel d'urgence pendant la soirée d'activité des « Petits pompiers ».

### **QUESTIONS DES CITOYENS**

**Monsieur Gilles Lacroix** : Il invite les membres du Conseil de ville et la population à la fête des oiseaux migrateurs, dont le président d'honneur cette année est monsieur Benoît Turgeon (président de l'ASLO) ;

**Monsieur Hertel Boisvert** : Il effectue un suivi avec le Conseil de ville relativement à une lettre qu'il a envoyée à monsieur Spertini sur les droits de propriété du pot d'eau que la municipalité a en sa possession. Monsieur Boisvert indique au Conseil de ville que suivant l'envoi de sa lettre, il a eu une discussion avec monsieur Spertini et que pour lui, le dossier de le pot d'eau est réglé.

**Madame Suzanne Champagne** : Club de ski de fond – demande de soutien financier pour l'entretien des pistes. Elle mentionne que 35-40 familles de Danville utilisent les pistes de ski de

fonds et de raquette d'Asbestos et que la municipalité de Tingwick a accepté de donner un montant de 250\$ pour l'entretien de ces pistes considérant que certains de ses citoyens les utilisent. Elle indique également que d'autres municipalités vont contribuer financièrement à cet entretien lors de leur prochain exercice financier. Monsieur le maire répond que la municipalité ne peut contribuer cette année, mais que ça sera discuté pour l'an prochain dans l'élaboration du prochain budget 2015. Madame Champagne est d'avis que l'offre de piste de ski de fond au terrain de golf d'Asbestos est de meilleure qualité que ce qui est offert à Danville et que c'est pour cette raison que plusieurs citoyens de la municipalité utilisent ce service.

**Monsieur Conrad Horan** : club de ski de fond. Il ajoute que le Club de ski de fond est géré à 100% par des bénévoles d'Asbestos et de Danville et que l'aide demandée n'est pas pour payer des salaires, mais simplement pour faciliter la tâche aux bénévoles qui commencent à s'essouffler.

## **DEMANDES DIVERSES**

### **382-2014-Chambre de commerce de Danville – Demande de soutien financier sur 3 ans :**

**ATTENDU QUE** la Chambre de commerce de Danville demande à la municipalité de lui octroyer un soutien financier pour une période de trois ans ;

**ATTENDU QU'**annuellement, la Ville de Danville contribue aux activités de la Chambre de commerce de Danville suivantes :

- Adhésion annuelle : 85\$ + tx, soit 97,73\$
- Vitrine des Marchands : 500\$
- Souper reconnaissance : montant variable d'année en année

**ATTENDU QUE** la Chambre de commerce demande une aide financière pour les années 2014-2015-2016 répartie comme suit :

- Automne 2014 : 1020\$
- Automne 2015 : 1040\$
- Automne 2016 : 1060\$

En considérant une aide financière pour le souper reconnaissance d'un montant de 415\$ annuellement ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que la ville de Danville octroie à la Chambre de commerce une aide financière sur trois ans répartie comme suit :

- Automne 2014 : 920\$
- Automne 2015 : 920\$
- Automne 2016 : 920\$

Le tout en considérant une aide financière d'environ 325\$ annuellement pour le souper reconnaissance des membres.

### **Club de ski de fond – demande de soutien financier pour l'entretien des pistes ;**

Non pour cette année et à discuter pour l'année financière 2015, tel que mentionné lors de la période des questions.

### **383-2014-CPE les Petits Soleils – Demande pour la modification de signalisation rue du Carmel ;**

**ATTENDU QUE** le CPE les Petits Soleils fait part à la municipalité de ses inquiétudes relativement à la sécurité de ses usagés lorsque ceux-ci sortent du stationnement du CPE sur la rue du Carmel ;

**ATTENDU QUE** le CPE demande à la municipalité de prendre des actions afin de limiter la vitesse des véhicules à cet endroit ou encore afin d'améliorer la visibilité des véhicules ;

**ATTENDU QUE** les solutions proposées par le CPE consistent à ce que la Municipalité :

- installe un miroir grand-angle face au stationnement du CPE ;
- installe un dos d'âne amovible sur la rue du Carmel face au CPE ;

**ATTENDU QUE** le Conseil de ville juge les solutions proposées non adaptées à la situation et qu'il pourrait plutôt être envisagé d'installer des panneaux « Arrêt » permanents avant la zone de stationnement, ou encore d'installer un stop amovible que le CPE pourrait installer au centre de la rue en période de pointe ;

**ATTENDU QUE** cette question nécessite une étude plus approfondie ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que l'analyse du dossier sera confiée au comité de voirie et que dans l'intervalle, une demande de surveillance accrue dans le secteur sera formulée à la Sûreté du Québec.

### **384-2014-Demande de monsieur Caroll Dodier – installation d'une croix sur la route 249 ;**

**ATTENDU QUE** monsieur Caroll Dodier demande l'autorisation à la municipalité afin que le comité de gestion de St-Isaac associé à l'Église Cœur Immaculée puisse réinstaller une croix de chemin sur la route 249, dépasser les lots appartenant aux Viandes Laroche ;

**ATTENDU QU'**un lot dans le secteur appartient à la municipalité et que sur ce lot il y a eu, pendant de nombreuses années, une croix de chemin et que la base de cette croix est toujours existante et en place ;

**ATTENDU QUE** le comité de gestion de St-Isaac assumerait l'ensemble des frais reliés à ce projet ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité que la municipalité accède à la demande de monsieur Caroll Dodier, le tout conditionnellement à ce QUE :

- Une lettre du comité de gestion de St-Isaac soit déposée au Conseil de ville attestant que l'organisme appuie ce projet ;
- Une photo ou une esquisse de la croix qui sera installée soit déposée au Conseil de ville afin que celle-ci soit autorisée ;

### **385-2014-Carnaval des glaces – Demande de permis d'alcool pour une soirée costumée le 25 octobre 2014, tournoi de crible le 24 janvier, Carnaval les 30-31 janvier, 1<sup>er</sup>, 6, 7, 8 février 2015 ;**

Il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité de permettre à l'organisme « Le Carnaval des glaces » d'organiser une soirée costumée le 25 octobre 2014, un tournoi de crible le 24 janvier 2015 et leur Carnaval les 30-31 janvier 2015 et 1<sup>er</sup>, 5, 6 et 7 février 2015 au Centre Mgr Thibault, situé au 51, rue Cleveland à Danville et à cette fin, d'autoriser l'organisme à procéder à une demande de permis de vente temporaire d'alcool pour chacune de ses activités dans cet immeuble qui est la propriété de la Municipalité et qui est conforme aux normes prescrites en matière de sécurité dans les édifices publics.

### **TOUR DE TABLE DES ÉLUS**

**Monsieur Patrick Dubois :** activités des pompiers de Danville – feu de conteneur et ordures dans le secteur du lac Perkins + 2 fausses alarmes. Rencontre des chefs de l'Estrie le 16 septembre dernier à Danville. Exercices d'évacuation dans les deux écoles primaires du territoire. Visite du CPE à la caserne de Danville. Démission d'un pompier suivant de nouveaux défis dans sa vie. Remerciement de Jean-Nicolas Belisle pour ses 10 ans et plus de service. Expérience de policier d'un jour avec le parrain de la municipalité monsieur Francis Poisson-Rioux. Opération radar effectuée sur la rue Collège et constatation que la vitesse est en moyenne entre 30 et 50 km/h. La problématique de la vitesse est plus présente sur la rue Water, car la zone de 30 km/h est moins évidente. Opération radar en bas de la côte sur la 116 où les gens roulent également très rapidement.

**Monsieur Stéphane Roy :** rencontre de l'UPAC avec l'ensemble du conseil à la MRC des Sources. Beaucoup de réunion au niveau de la corporation de développement économique de Danville. Nouveau membre sur le C.A. : monsieur Claude Allison. Rencontre du comité de voirie avec le directeur des travaux publics. Rencontre au domaine plein-air. Rencontre pour l'achat d'essence. Rencontre du comité des pompiers avec monsieur Patrick Dubois.

**Madame Francine Labelle-Girard :** rencontre de l'OMH le 2 octobre, mais pas assisté, car caucus de la ville ce soir-là. UPAC le 3 septembre. CCU. 17 sept. Rencontre chez Bernard Lemay pour ouverture. Rencontre de site web la semaine passée. Madame Labelle-Girard demande s'il est possible que la municipalité envoie un nouvel autocollant au centre récréatif d'Asbestos, car celui qui se trouve sur la pancarte à l'entrée du site est défraîchi. Madame Labelle-Girard demande également à ce que la lettre de remerciement à madame Chantale Lambert soit aussi adressée à monsieur Richard Côté pour souligner son excellent travail cette année.

## **386-2014-Entretien des fleurs – Lettre de remerciement à madame Chantale Lambert et à monsieur Richard Côté**

Il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par madame Nathalie Boissé et résolu à l'unanimité que le Conseil de ville transmette une lettre de remerciement à madame Chantale Lambert, ainsi qu'à monsieur Richard Côté pour leur excellent travail au niveau du choix et de l'entretien des fleurs de la municipalité pour la saison estivale 2014.

**Monsieur Patrick Satre** : corpo : beaucoup de mouvement. Offre pour l'achat du condo. Rencontre de l'étang Burbank. Préparation de la fête des oiseaux migrateurs.

**Madame Nathalie Boissé** : rencontre UPAC. Visite de l'académie du carmel pour la préparation de la consultation publique pour la politique familiale. Plusieurs rencontres du sous-comité et avec madame Chantale Dallaire pour préparer la consultation publique qui aura lieu samedi le 15 novembre à l'Académie à compter de 9h30. Informations données sur le déroulement de la journée. 13 sept. Rencontre plein-air. 16 sept. Visite à la caserne. Rencontre citoyens – projet. Site web le 26 sept. 1<sup>er</sup> oct. Agenda 21. 4 octobre journée de travail avec Yves Gaillardetz.

**Monsieur Jean-Guy Dionne** : atelier de travail du 17 sept. Rencontre de l'étang Burbank toujours en même temps que les rencontres du conseil. Présent aux autres rencontres mensuelles déjà énumérées par les autres membres du conseil.

**Monsieur Michel Plourde** : 10 sept : Atelier MRC – 11 sept : Rencontre avec monsieur Philippe Gosselin – 13 Sept : : Rencontre citoyens du domaine plein-air – 16 sept : 5 à 7 chez Chauffage Lemay à Danville – 18 sept : Atelier de travail de la municipalité – 22 sept : MRC des sources – 28 sept : Brunch à la légion canadienne - 26 au 28 septembre : présence au congrès annuel de la FQM – 1<sup>er</sup> octobre : rencontre pour l'Agenda 21 et la chambre de commerce de Danville – 2 octobre : rencontre du CLD – 3 octobre : souper spaghetti des Chevaliers de colomb de Danville - 4-5 octobre : Visite à Danville Vermont – remise de pochettes – développement des échanges économiques entre Danville Vermont et Danville Québec ; 4 octobre : Journée de travail avec Yves Gaillardetz (Urbanex) ; FQM : résumé du congrès.

Annonce des activités à venir à Danville : Brunch du maire : dimanche le 19 octobre 2014 à la salle des Chevaliers de Colomb pour la fondation du CSSS des Sources. 4 brunchs simultanément dans la région. Jeudi le 23 octobre : Danville Select Club. Soirée – 1<sup>re</sup> édition. 1<sup>er</sup> novembre – jour du Souvenir à Danville au Carré. 14h. souper à la Légion (35\$)

### **VARIA :**

#### **387-2014-Substitut MRC :**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que madame Francine Labelle-Girard soit nommée à titre de substitut au maire, monsieur Michel Plourde, pour l'ensemble des activités reliées à la MRC des Sources et ce, pour une période de 9 mois débutant aujourd'hui et se terminant le 30 juin 2015.

### **QUESTIONS DES CITOYENS**

**Monsieur Hertel Boisvert** : question sur la qualité de l'eau. Maire : nettoyage du réseau cette année et plusieurs bris réparés cette année. Refaire les rues Pine-Lambert-Crown l'an prochain envisagées. Surpresseur cette année et mise à jour des stations de pompage aussi cette année. Boisvert : dunes de déchets de la Jones + terres du Lac Mégantic. Inquiet pour la qualité de l'eau de la rivière où la municipalité puise son eau pour son réseau d'aqueduc. Suggère que l'on mette en place un puits afin d'approvisionner en eau la municipalité. Le maire indique à monsieur Boisvert que la question des sédiments qui se retrouvent dans la source d'eau de la municipalité sera abordée à la MRC à la table des maires.

**Monsieur Claude Allison** : Félicitations à Lucie et Bernard Lemay pour l'investissement au village. Pont du chemin Craig ouvert sur les deux voies. Remerciement à la députée et au conseil de ville pour leur implication dans le dossier. Demande pour le budget 2015 : installation d'une enseigne sur la route 116 annonçant un parc industriel + lumière pour la pancarte. Pancarte au kiosque touristique pour annoncer les commerces du village. Affichage sur les diverses routes. Où en est le dossier ? MRC ? Pas de résolution encore à la municipalité. Après réception de la résolution de la MRC, l'ensemble des documents sera envoyé au MTQ. Pancarte du 90 km/h sur la 116 pour les entrées de cours. Toujours en attente de la réponse du ministère.

**Monsieur Tessier** : Ajoute que ça serait une bonne chose que Danville indique quels sont les avantages à choisir Danville pour les industriels et les nouveaux arrivants. Pancarte pour annoncer les programmes de crédits de la municipalité. Le maire répond que les élus travaillent actuellement à la mise sur pied d'un programme structuré qui devrait être annoncé sous peu.

**Monsieur Hertel Boisvert** : pancarte au BIT : MRC d'Asbestos vs MRC des Sources. Il demande à ce que la correction soit apportée, car la MRC a aujourd'hui changé de nom.

**VARIA**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**388-2014-Ajournement de l'Assemblée**

À 20h49, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne que la présente séance soit ajournée au 22 octobre 2014.

X \_\_\_\_\_  
Michel Plourde, maire

X \_\_\_\_\_  
Caroline Lalonde, directrice générale  
Secrétaire-trésorière et greffière

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.